

# LE NOUVEAU

ADMINISTRATION  
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	30 francs	Annuaire	la ligne 0,75
En numéraire, 3 mois	18 francs	Publicité	1,00
En numéraire, 6 mois	25 francs	Publicité	1,00
En numéraire, 1 an	45 francs	Publicité	1,00
En numéraire, 1 an	45 francs	Publicité	1,00
En numéraire, 1 an	45 francs	Publicité	1,00

## TEMPERATURE

Lille, le 16 novembre 1910.  
Minimum, nuit, abrité... 3-2  
Maximum, jour, découvert... 7-8  
Surf de mer, à 6 h du matin... 0-1  
A 1 mètre de profondeur... 0-1  
A 10 mètres de profondeur... 0-1  
A 20 mètres de profondeur... 0-1  
A 30 mètres de profondeur... 0-1  
A 40 mètres de profondeur... 0-1  
A 50 mètres de profondeur... 0-1  
A 60 mètres de profondeur... 0-1  
A 70 mètres de profondeur... 0-1  
A 80 mètres de profondeur... 0-1  
A 90 mètres de profondeur... 0-1  
A 100 mètres de profondeur... 0-1



## Le « bien de famille »

INSAINISSABLE  
La loi du 12 juillet 1909 a créé en France « le bien de famille insaisissable », c'est-à-dire inscrit dans notre Code le droit formel pour un père d'assurer aux siens une propriété que nul déshonneur financier ne puisse jamais leur enlever.

Mériteusement, depuis la promulgation de cette loi, très peu — infiniment peu — d'applications pratiques en ont été faites. Cette indifférence envers une nouveauté légale dont les plus heureux effets peuvent être attendus, tient peut-être à ce qu'un général on ignore le détail des formalités à remplir pour s'en assurer le bénéfice. A ce titre, ce sera certainement rendre service à nos lecteurs que leur indiquer, sous une forme brève, la marche à suivre pour constituer un bien de famille en faveur de leurs enfants.

## CE QU'EST LE BIEN DE FAMILLE

Une maison, une portion de maison et, si l'on veut, des terres attenantes et voisines exploitées par la famille, un chef de famille ou des immeubles par destination, peuvent constituer le bien de famille, à la seule condition qu'ils n'aient pas une valeur supérieure à 5.000 francs. Il peut être créé par un chef de famille en sa faveur ou en faveur de ses siens, ou par un tiers au profit d'un chef de famille.

## NOTE DE CONSTITUTION

L'acte de constitution doit être fait par un notaire auquel on remet, avec l'actuel du constituant et du ou des bénéficiaires, la désignation précise des biens, leur estimation, l'indication de leur origine et, le cas échéant, leur police d'assurance contre l'incendie.

## PROCEDURE NOTARIALE

Le notaire s'assure que les immeubles ou objets à lui désignés ne sont grevés d'aucune hypothèque ni frappés d'aucun privilège ; il dressé ensuite un acte préliminaire, qui reste affiché pendant deux mois à la justice de paix du canton et à la mairie de la commune où se trouve l'immeuble. A sa diligence, un extrait de cet acte est inséré par deux fois, à quinze jours d'intervalle, dans un journal d'annonces légales du département.

## GAS D'EXCEPTION

C'est le cas ordinaire. Mais le bien de famille peut être également constitué par contrat de mariage, par donation ou par testament. Les bénéficiaires sont alors tenus d'effectuer dans les formes prescrites les formalités légales.

## Gazette du Nord

On annonce la mort :

A LILLE, boulevard Montbello, 48, de M. Léon-Henri-Joseph Rouzé, décédé dans sa 70<sup>e</sup> année, muet des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise. Les funérailles ont lieu demain vendredi, à dix heures et demie, en l'église St-Martin d'Esquermes.

A DUNKERQUE, de Mademoiselle Estelle Gerville, décédée dans sa 90<sup>e</sup> année. La paroisse Saint-Martin, bord en Mademoiselle Deville une de ses bénéficiaires, et non des moindres. Toute une vie de prières, de bonnes œuvres, d'aumônes discrètes : tel est le bilan d'une longue existence que le bon Dieu récompense par un centuple, dans son éternité.

M. le chanoine Cateau, doyen de la paroisse, a célébré la messe assisté de MM. Dumortier, curé de Salomé, et Maniez, auxiliaire de Brillion, anciens vicaires de la paroisse. L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Dans la très nombreuse assistance nous avons remarqué au passage :

MM. Delbroucq, supérieur de l'école Saint-Joseph à Lille ; Maitin, supérieur du Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Bourgeois, vicaire, curé de Loos ; Grandart, vicaire, curé d'Escaudain ; Patin, directeur de la Maison Saint-Camille.

MM. Bouclet, curé de Squidun ; Balthazar, curé de Saint-Joseph à Sin-le-Noble ; Leroux, curé du Marais-de-Lomma ; Delannoy, curé de Saint-Charles aux Bois-Biancs ; Lemoine, curé de la Roche ; Bigo, vicaire, curé de (Blanc-Four) ; Stx, curé de Santes ; Malak, curé d'Escaudain ; Sigier, curé d'Halles-Haubourdin ; Quessé, curé du Marais-de-Lomma ; Sarzon et Faget, aumôniers à Haubourdin.

MM. Corisae, directeur, et Charvate, Lesienne, C. et V. Delattre, Paradis, Lorblin, curés de la paroisse, professeurs au Petit-Séminaire d'Haubourdin.

MM. Smit, vicaire à Douai (N.-D.) ; Sénéchal, aumônier des Œuvres à Armentières ; Comien, Maes, Dumortier, professeurs à St-Joseph à Lille ; Gouillon et Sénéchal, professeurs à St-Louis à Roubaix ; Duriez, professeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Mally, vicaire à Fourmies (N.-D.) ; Leclercq, vicaire à Saint-Christophe à Tourcoing ; Fort et Semali, vicaires à Denain ; Turcq, vicaire à Lomme ; Blanchon et Becque, vicaires à Lomme ; Descarpentiers et Fauvegras, vicaires à Moulins-Lille ; Moreaux, vicaire à Lille-Vauban ; Dupuis, vicaire à Tourcoing ; Rombaut, ancien vicaire à Lille ; Garceste, membre du Comité de l'Union Saint-Macloire ; E. Fichaux, Dewyter, Delebeke, père et fils, Adolphe, Bigo, A. Fichaux, D. et R. Martin, E. Magnier, A. Bonzel, Fagniez, H. Degrais, A. Verley fils, etc., etc.

L'absoute a été faite par M. Langlade, doyen de Notre-Dame, à Douai.

Dans le cortège, qui a conduit la dépouille mortelle à sa dernière demeure, avaient pris place avec leurs drapaux et bannières, l'école Saint-Michel, le pensionnat de la Sagence, l'orphelinat Saint-Augustin, les écoles du Sacré-Cœur et Saint-Georges, la Congrégation des Enfants de Marie et l'Union Saint-Macloire.

Les burettes étaient portées par M. l'abbé Laperosse, vicaire à Haubourdin ; Comien, Maes, Dumortier, professeurs à St-Joseph à Lille ; Gouillon et Sénéchal, professeurs à St-Louis à Roubaix ; Duriez, professeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Mally, vicaire à Fourmies (N.-D.) ; Leclercq, vicaire à Saint-Christophe à Tourcoing ; Fort et Semali, vicaires à Denain ; Turcq, vicaire à Lomme ; Blanchon et Becque, vicaires à Lomme ; Descarpentiers et Fauvegras, vicaires à Moulins-Lille ; Moreaux, vicaire à Lille-Vauban ; Dupuis, vicaire à Tourcoing ; Rombaut, ancien vicaire à Lille ; Garceste, membre du Comité de l'Union Saint-Macloire ; E. Fichaux, Dewyter, Delebeke, père et fils, Adolphe, Bigo, A. Fichaux, D. et R. Martin, E. Magnier, A. Bonzel, Fagniez, H. Degrais, A. Verley fils, etc., etc.

M. l'abbé Deram, doyen, a célébré la messe.

M. l'abbé Deram, doyen, a célébré la messe.

M. l'abbé Deram, doyen, a célébré la messe.

M. l'abbé Deram, doyen, a célébré la messe.

conseiller général de Pont-à-Marcq empêché était fait excuser.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarts).

Le jeudi 24 novembre, à onze heures et demie, en l'église Saint-Maurice de Champs, à LILLE, sera célébré le mariage de Mlle Thérèse Desoeter, fille de M. et Mme Gustave Desoeter, avec M. Pierre Liagre, fils de Madame Paul Liagre, de Lille. — Nos meilleurs vœux de bonheur.

## ÉCHOS

OLUS SAINT-HUBERT OU NORD  
La Saison 1911. — Fields-trials le 17 avril. — Congrès de la Chasse du 9 au 11 juin. — Exposition canine du 10 au 12 juin.

L'annonce de la « Grande Semaine Canine » que prépare pour 1911 le Club Saint-Hubert du Nord, à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire et de l'Exposition internationale du Nord de la France qui se tiendra à Roubaix l'an prochain, semble déjà avoir un certain retentissement, car de divers côtés des demandes de renseignements sont parvenues au Secrétariat général du C. S. H. N., 11, contour Saint-Macloire à Roubaix.

Il est matériellement impossible d'entretenir dès maintenant dans le détail de ces importantes manifestations, mais nous pouvons faire connaître aujourd'hui que le Congrès international de la Chasse aura lieu les 9, 10 et 11 juin, et que la 10<sup>e</sup> Exposition canine internationale du C. S. H. N., ouverte à toutes les races de chiens, se tiendra, à Roubaix également, les 10, 11 et 12 juin de l'année prochaine.

Quant aux épreuves de chasse pratique que devait organiser le C. S. H. N. en octobre dernier, et qui ont été si heureusement interrompues par la guerre, elles auront lieu désormais le mardi 15 avril 1911.

Voulez donc de quel côté vous les amateurs, éleveurs et chasseurs.

## LE TERRITOIRE BELGE ET LES MILITAIRES FRANÇAIS

Les garnisons belges de la frontière belge ont reçu communication de la dépêche ministérielle suivante :

« Il m'a été signalé que des officiers en tenue et à cheval franchissent fréquemment la frontière pour faire des excursions sur le territoire belge où ils pénètrent assez loin et parfois par groupes de deux ou trois. Ce fait ayant donné lieu à des réclamations du gouvernement belge, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien veiller à la stricte exécution des prescriptions réglementaires aux termes desquelles les officiers ne peuvent se rendre à l'étranger qu'en vertu d'un titre d'absence régulier et ne peuvent y revêtir l'uniforme de leur armée sans l'autorisation des autorités diplomatiques ou consulaires.

Toute infraction à ces dispositions devra être sévèrement réprimée. »

## Le port de Dunkerque est encombré

Notre grand port est prodigieusement encombré. Tous les quais débordent de marchandises, tous les magasins et entrepôts sont bondés, et, malgré les 800 wagons mis quotidiennement à la disposition du commerce par la Compagnie du Nord, l'embaras ne fait que croître.

Les ouvriers se disputent les wagons. Des équipes arrivent à cinq heures du matin pour pousser devant leurs navires les wagons disponibles ; d'autres ouvriers se couchent sur les rails pour empêcher les équipes voisines de s'emparer de ces mêmes wagons.

Hier mercredi, l'affiche suivante a été apposée en ville et au port :

AUX NEGOCIANTS  
Qu'attendez-vous, Messieurs, pour aviser M. le Ministre des Travaux Publics ?

1. De la situation désastreuse dans laquelle se trouve notre port.

2. De l'insuffisance de notre matériel ou de la Compagnie du Chemin de fer ;

3. De la situation inconcevable de la Compagnie du Chemin de fer à l'égard des travailleurs en faisant attendre des wagons alors qu'ils savent parfaitement que le matériel fait complètement défaut ;

4. De la situation de nos navires et de nos wagons affectés journellement à notre port, soit à peu près 4 % de wagons, sur 70.000 dont dispose la Compagnie du Chemin de fer, ce qui ressort à moins de 300 wagons dépourvus par jour alors que le port en réclame 800.

Il est complètement inutile de consulter les négociants, car ils ne font que constater l'état de fait et le fait est le fait.

lourde la semaine dernière, une moyenne de 20 à 22.000 wagons chaque jour.

On s'efforce de satisfaire les exigences des négociants de Dunkerque et vous voyez que nous n'y réussissons pas complètement.

On se rend compte, pourtant, de notre mal, puisque les négociants de Roubaix, Tourcoing, viennent d'adresser une circulaire à leurs importateurs les invitant à reporter leurs cotons de préférence, par l'intermédiaire de la Compagnie des transports est plus rapidement assuré.

Nous avons réussi enfin, de réduire de 4 jours 1/2 à 3 jours 1/4, la moyenne d'utilisation d'un wagon depuis sa mise à la disposition de l'expéditeur jusqu'à la restitution de la Compagnie après déchargement.

De l'avis général M. Guillemin est multiple et fait haineusement ce qu'il est possible de faire pour remédier à cette situation.

Si au lieu d'employer les millions à bâtir des écoles laïques qui resteront vides, le Gouvernement avait été plus généreux pour l'agrandissement du port de Dunkerque — qui devrait être le Harbour français — il en eût été mieux inspiré et la France lui en eût été reconnaissante.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### Le Football Association

#### LES CHAMPIONNATS DU NORD

Equipes premières  
L'Olympique Lillois triomphe de l'Union Sportive Tourquennoise par 3 buts à 0.

LILLE. — Cette belle partie jouée sur leur terrain de l'avenue de Dunkerque fut à part l'avantage des Lillois qui ont bien mérité leur victoire.

Au contraire des Tourquennois dont le plaisir d'obtenir à jouer... l'homme, les Lillois jouèrent la balle et le jeu d'équipe.

Les Lillois, toujours prêts à se mettre en jeu, ne trouvèrent le chemin des filets qu'à vingt minutes sur un superbe shoot d'Eloy qui entra droit en but. Une seconde fois Eloy entra de belle sur passe de l'aile droite. Mi-temps.

Siôt la remise en jeu, les Tourquennois marquèrent les buts Lillois pendant 13 à 20 minutes. Ils furent si fatigués qu'ils ne purent plus résister à l'offensive de l'O. L. coup sur coup, quatre fois la balle dans les buts de Tourcoing complètement désemparé.

L'arbitre siffle la fin dans l'obscurité. M. Duhoy a fait de son mieux, il a même sifflé des off-side... imaginaires mais il a eu la tort de ne siffler les équipiers qui se trouvaient vraiment off-side.

De plus, l'arbitre ne doit pas tolérer les insultes de certains joueurs, d'où quelques coups de pied en l'air, par sa faiblesse à encourager des manières d'apaches qui ne devraient jamais être admises sur les terrains de jeu.

#### Comment ils ont joué

Les Lillois ont pratiqué le jeu de passes et la ligne d'avants a bien servi la balle, les Lillois ont bien joué, surtout Shubart, Shubart et Boda. Degonna et Legrand ont fait quelques fautes. May a été superbe d'adresse et de sang-froid.

Les Tourquennois, comme l'an passé, n'ont pas de finish devant les buts et courent entre eux plutôt que de botter un but adverse. La ligne de demis est toujours bonne. Martini, surtout, qui a fait beaucoup de passes qui sont souvent manquées ; quant à Paris il n'a fait qu'une seule fois à coté d'un but à son équipe.

#### TOURCOING.

Le Sporting-Club Tourquennois fut facilement l'Union Sportive de Valenciennes par 7 buts à 3.

Très bon arbitrage de l'International Filer.

ROUBAIX. — Le Racing de Roubaix qui paraît revenir en forme bat le Racing-Club de Calais par 3 buts à 0.

BOULOGNE-SUR-MER. — La Stade Roubaix, inconnue, se fait battre par l'Union Sportive Boulognoise par 6 buts à 0.

Voici le classement des équipes dans le Championnat :

Match	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Points
O. L.	3	3	0	0	16	1	9
R. C.	3	2	0	1	14	7	8
R. C.	3	2	0	1	14	7	8
U. S. T.	3	2	0	1	14	7	8
U. S. E.	3	1	0	2	11	5	7
U. S. M. B.	3	0	0	3	7	15	3
S. R.	3	0	0	3	0	12	3

## LES MATCHES DU 20 NOVEMBRE

Le Sporting Club Tourquennois reçoit l'Olympique Lillois. Le croix à la victoire des Lillois, mais qu'ils se rappellent le match de la saison dernière, car l'équipe du S. C. T. est meilleure que l'an passé.

Le R. C. R. sur son terrain battra la courageuse équipe du Stade qui voudra en appeler de sa défaite de dimanche.

L'Union Sportive Tourquennoise ira rendre visite à l'Union Sportive de Malo-Bains, c'est toujours un déplacement, dirait Schoffer-Lacoll.

Le Racing-Club de Calais doit battre l'Union Sportive Boulognoise d'après ses dernières performances.

## MATCH AMICAL

Union Sportive de Pérenchies (1re équipe) contre le R. C. A. (2e équipe).

Le R. C. A. qui s'était rendu à Pérenchies, fut battu par 3 buts à 1. La partie fut intéressante malgré le vent qui souffla en tempête et contraria passablement le jeu.

Bonne journée de sport, tant pour les deux Clubs que pour les spectateurs.

## Un vieillard brûlé vif à Liessies

En se rendant à son ouvrage, lundi matin, M. Gaille, qui habite le quartier de Beaumont, passa devant la maison de M. Jules Joulioux.

Il vit ce dernier, un vieillard de 82 ans, étendu mort sur le seuil de sa demeure. Le malheureux était brûlé sur tout le buste. Ses sabots et sa chaise étaient consumés.

On croit qu'un allumant sa pipe, M. Jules Joulioux aura laissé tomber des étincelles sur ses vêtements.

## Cour d'Assises du Nord

Audience du mercredi 16 novembre 1910

### Mœurs à Crèvecœur

Lemaître Edouard est acquitté.

### DOUBLE MEURTRE A TOURCOING

UNE SOIREE TRAGIQUE  
Le 16 juin dernier, un mineur de Billy-Montigny, Van Snick, prévenu par son ami Ladosou, que sa femme, avec laquelle il était brouillé, était partie avec un autre homme, Vermissen, à Tourcoing, accourut au logis de celle-ci, rue de la Blanche-Porte. Là, il eut avec sa femme de premières explications assez pénibles.

Mais Ladosou, qui joue un singulier rôle dans cette affaire (il n'en sera bientôt que trop puni) invite son ami à prendre quelques chopes dans les estaminets voisins. Le cours de cette tournée, Ladosou ne jessa d'exercer son camarade : « Tes pas un homme, lui disait-il : Ah ! Si c'était moi ! »

Et alors, comme la mère Vermissen où on l'avait invité à souper, le couper fut calme, mais à peine avait-il pris fin, que Van Snick, poussé par Ladosou, son mauvais génie, retourna au cabaret.

En sortant, Ladosou se fit insultante à la mère Vermissen, où l'on but du café. Pendant que Ladosou se disputait avec la mère Vermissen, Ladosou avait profité de son absence pour aller dans la chambre de Van Snick, où il avait entamé une dernière explication avec son mari, celui-ci s'énerva, devint cassant et insultant.

En ce moment, la femme se fit insultante à son mari : « Tes ment ! cria-t-elle, après une verte riposte de l'homme. — Ne dis pas ça, riposta Van Snick, ou bien... »

Mais non : Ladosou le ramena chez la mère Vermissen, où l'on but du café. Pendant que Ladosou se disputait avec la mère Vermissen, Ladosou avait profité de son absence pour aller dans la chambre de Van Snick, où il avait entamé une dernière explication avec son mari, celui-ci s'énerva, devint cassant et insultant.

## LES TÊMOINS

M. Rougeron, commissaire de police à Tourcoing, a constaté la mort des deux victimes. Il s'est emparé du meurtrier sans que celui-ci opposât la moindre résistance.

Le médecin-légitime a constaté que la femme Van Snick, l'homme portait à l'abdomen et à la tête deux blessures mortelles ; Alice Vermissen avait le foie et le cœur atteints par les balles.

Puis c'est la belle-mère qui, très violemment, accuse son gendre dans un jargon incompréhensible : « Méchant criminel que vous êtes ! s'écria-t-elle. D'ailleurs elle n'a pas bien vu la scène du meurtre qui l'a fait assister d'évanouir.

Mme Pique, elle aussi, charge le meurtrier de la mort de sa fille, qui fut tuée à la gorge. Le malheureux le suppliait de le lâcher ; Van Snick protesta contre cette allégation.

Quant aux autres témoins, Joseph Maton qui accourut aux cris des victimes, Marie Delis et Arthur Lemoine qui dépeignent Van Snick comme un honnête travailleur, le cabaretier Martin, qui fut témoin de la meurtre, se réfugia après son crime, leurs dépositions sont très favorables à l'accusé.

## LE REQUISITOIRE ET LA PLAIDOIRIE

M. Delaert, substitut, prononce un réquisitoire d'une rare modération. L'acte d'accusation, déclare-t-il, a trop chargé Van Snick. On croit, à lire cette pièce, que l'accusé a commis avec préméditation deux assassinats.

Il n'en est rien. Le meurtrier n'avait pas l'intention de tuer quand il arriva à Tourcoing. De plus, si Van Snick, à l'instant même du drame, ne s'était trouvé comme il l'était, on ne peut pas dire qu'il se défendait, il se croyait plutôt menacé par sa femme et par Ladosou.

Requête, conclut M. Delaert, ne doit pas rester impuissant, mais je prie M. les Jurés d'examiner les circonstances aggravantes, je dirai plus, d'accorder à Van Snick les circonstances atténuantes.

Après ce réquisitoire, il y avait pris pour les jurés d'une plaidoirie en faveur de l'accusé, le rôle du défenseur, M. Crussaire, devenait singulièrement aisé. Ayant regardé que son client eût fait deux victimes, l'avocat plaça les bons entendants de Van Snick demanda pour lui la pitié du jury et conclut à l'acquiescement.

## Le Verdict

Après dix minutes de délibération, le jury rapporte en effet un verdict de pardon.

## VAN SNICK EST ACQUITTÉ.

L'imprimeur de la Croix du Nord se charge de l'exécution rapide et soignée des

## LILLE

### « Comtesse » anglaise

#### OCTOGÉNAIRE

exploitée par ses servantes

#### ON LUI TUE SON CHAT, ON LUI VOLE 10.000 FRANCS DE TITRES, SON MOBILIER, ON LA REQUIT A LA MÈRE. — TROIS ARRÊTATIONS. — FRUCTUEUSES PERQUISITIONS.

Après avoir à Lille, pendant près de quarante années, été honorablement professé la langue anglaise, ayant atteint l'âge respectable de 80 ans, Mlle Helma Blunden, d'origine londonienne, s'était retirée dans un modeste appartement de la place du Concert.

Elle y vivait en compagnie d'une gouvernante, d'une pensionnaire qui lui servait une compagnie d'assurances de Bruxelles et de quelques rentes que lui rapportaient des titres russes, anglais et espagnols, d'une valeur totale d'environ 15.000 francs.

De temps à autre, son frère, un prêtre séculier habitant à Douai, lui adressait quelques petites sommes.

#### Deux servantes

A la mort de sa gouvernante, survenue au début de l'année 1910, Mlle Helma Blunden prit à son service une certaine Marthe Auriol, 38 ans, originaire de Bruxelles, habitant rue de la Momme, n° 50.

Cette femme était chargée de la cuisine, du ménage, des quelques courses que nécessitait l'achat des provisions et le recouvrement à la Banque du produit des coupons d'actions.

Bienôt l'Anglaise devint impotente et sa santé nécessitant des soins médicaux, lui fallut une servante pour la nuit.

Marthe Auriol s'adjoignit alors Pauline Peperstrate, 35 ans, d'origine belge, habitant rue de la Halle, 35.

Il y a quatre mois environ, on déménagea. Mlle Blunden vint habiter une chambre située au deuxième étage, rue de la Clef, 10, au-dessus d'un estaminet.

Il fallut l'y transporter sur un fauteuil, et toute la responsabilité du déménagement du mobilier fut confiée à Marthe Auriol.

#### La comtesse et le quartier

Rapidement la nouvelle vola de bouche en bouche, parmi les habitants de cette rue, qu'une riche comtesse anglaise était venue finir ses jours parmi eux.

On voulut voir cette étrangère d'Oure-Manche. Personne n'y parvint ; Mlle Blunden était rigoriste dans ses principes et par ses deux servantes, qui nous allons le voir, y avaient le plus grand intérêt.

Le grand mystère dont on entourait la nouvelle venue fit qu'on ne l'appela plus désormais dans le quartier que la « comtesse ».

#### Une lettre anonyme

On jassa cependant et bientôt l'on apprit que la vieille dame, dans sa chambre, était réduite à la misère, et que ses servantes se livraient à de fortes dépenses. C'étaient des promesses faites au sujet de voyages à Bruxelles, de l'Exposition, faite en la jouissance compagnie d'un certain Marcel Dubautois, 30 ans, rue d'Angleterre, 4.

Il y a quelques semaines, une lettre parvint à M. Guyot, chef de la Sûreté. Le correspondant y disait le démantèlement dans le quartier de la comtesse anglaise, qui était protégée par Mlle Hélène Blunden, signalait les dépenses faites par les servantes Marthe Auriol et Pauline Peperstrate, et racontait même que celles-ci avaient tué le chat de la vieille dame pour le manger.

#### M. Langervin visite l'octogénaire

Une discrète enquête fut faite par les agents de sûreté Vanut et Vauban, et l'on apprit bientôt que les servantes menaient un train de vie peu en rapport avec leur modeste situation.

M. Langervin, commissaire de police, chargé de faire la mise au jour de l'affaire, résolut alors d'aller visiter l'octogénaire.

Marthe Auriol devait se rendre à Douai, mardi avec Marcel Dubautois.

Le magistrat profita de cette absence et put tout à son aise entendre les confidences de la vieille dame.

Celle-ci lui confia que nous le disions plus haut, qu'elle avait à son service deux servantes, une pour le jour et une pour